

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 JUIL 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-00763 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves sportives au concours direct de recrutement d'un (01) élève Assistant des Douanes/Femme issu des rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), session 2025.

Ce sont :

ASSISTANTS DES DOUANES/FEMMES (VDP)

ADMISSIBLES

N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BANGA LARBA	410	B10106679	19/01/00
2	HIEN YERI DANDJI	6402	B10598515	31/01/96
3	NIGNAN OUSSENA II E JUMELLE	417	B8940015	30/11/97
4	SAVADOGO AWA	4904	B15827309	04/06/00
5	SOMDA MAMBEWAYEL	6403	B19754857	28/03/01
6	TAMINI KADIATOU	902	B9535892	31/12/99
7	ZABRE LAMOUSA	5901	B21084436	31/12/98

Arrêté la présente liste à 7 admissible(s).

Par ailleurs, les candidates déclarées admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou, à l'hôpital militaire Capitaine Halassane COULIBALY du Camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA, à partir du mardi 22 juillet 2025, à 06 heures.

En outre, elles devront se présenter à jeun munies du récépissé physique et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi à l'inscription.

ASSISTANTS DES DOUANES/FEMMES (VDP)

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBICA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail

